

Vélo club Cluses Scionzier, 5 Avenue des lacs - 74300 Cluses (+33 7 69 39 23 06).

Respect des normes sanitaires :

- Ne pas venir trop tôt sur place (30 min avant son départ), afin de ne pas patienter dans la zone de « regroupement ».
- Rester à 2 mètres les uns des autres.
- Ne pas être sur la ligne de départ des zones chronométrées plus de 5 min avant votre heure de départ.
- Le départ des grimpées chronométrées se fera obligatoirement à l'arrêt.
- Toujours avoir un masque sur soi, le porter sur les zones de regroupement/ravitaillement et le garder jusqu'au moment du départ.

Article 1 : Descriptif

Le Challenge des 3 Cols est une succession de grimpées chronométrées (Côte du Mont-Saxonnex, Col de Romme et Col de la Colombière), organisée par le Vélo Club Cluses Scionzier se disputant au départ de Cluses le 19 juin 2021. La distance totale de l'épreuve est de 70 kilomètres pour un dénivelé positif de 2100 mètres. Les zones chronométrées représentent à elles seules 22km et 1950m de dénivelé.

Article 2 : Participants

L'épreuve est ouverte à tous les concurrents nés en 2006 et moins. Les mineurs doivent obligatoirement être en possession d'une autorisation parentale.

Les participants doivent être suffisamment entraînés pour pouvoir enchaîner l'ensemble des grimpées dans les meilleures conditions.

Article 3 : Zones chronométrées

Les départs seront donnés toutes les minutes dans l'ordre d'arrivée des concurrents au départ de la zone chronométrée. Il s'agit d'un effort individuel. Une distance minimum de 3m doit être observée entre deux concurrents qui se suivent.

Article 4 : Horaires

Le premier départ sera donné à 8h sur la place Charles de Gaulles à Cluses. Les départs des zones chronométrées seront donnés toutes les minutes.

Voir Article « Inscriptions » pour le détail des attributions d'horaires de départ.

Article 5 : Inscriptions

Les participants doivent être en possession d'une licence FFC, UFOLEP, FSGT, FFTRI ou Handisport. Les non licenciés présenteront un certificat médical de moins d'un an mentionnant leur aptitude à la « *pratique du cyclisme en compétition* ».

Les droits d'inscriptions sont fixés à 25€. Le paiement est à effectuer impérativement au moment de l'inscription. Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte. L'inscription est ferme et définitive.

Le nombre d'inscriptions dépendra de la situation sanitaire et sera communiqué régulièrement sur les différents supports numériques (vccs.fr, facebook, ...).

Inscription en ligne : (partenaire Oxybol) Votre licence et/ou certificat médical ainsi que l'autorisation parentale pour les mineurs seront à télécharger lors de votre inscription.

Vous avez la possibilité de choisir une plage horaire pour votre départ de Cluses en fonction des créneaux disponibles.

Les inscriptions effectuées lors d'une même transaction donneront droit à l'attribution de dossards consécutifs.

Inscription via bulletin : (avant le 14/06/2021) Joindre obligatoirement une photocopie de votre licence et/ou certificat médical ainsi que l'autorisation parentale pour les mineurs, et un chèque à l'ordre du « Vélo Club Cluses Scionzier ».

Les inscriptions effectuées de manière groupées (un seul envoi postal) donneront droit à l'attribution de dossards consécutifs. L'horaire de départ vous sera communiqué dans les jours précédents l'épreuve.

Aucune inscription ne sera acceptée sur place le jour de la course.

Article 6 : Route non privative

Les concurrents doivent impérativement respecter le code de la route : rouler à droite, contrôler leur vitesse et rester maîtres de leur trajectoire, sous peine de sanctions.

Article 7 : Matériel / sécurité

Le port du casque à coque rigide est obligatoire durant l'épreuve.

Chaque concurrent doit veiller à ce que son équipement (bicyclette avec accessoires et dispositifs montés, casque, équipement vestimentaire...) ne présente par sa qualité, matériel ou conception aucun danger pour lui-même ou pour les autres.

Un PC course sera accessible toute la journée et en liaison avec les secours : +33(0)7 69 39 23 06.

Article 8 : Accompagnant

Les voitures suiveuses sont interdites.

Article 9 : Assurance

Chaque participant doit obligatoirement être assuré (assurance accident, responsabilité civile, et bris de matériel).

Article 10 : Contrôle

La plaque de guidon obligatoire, à fixer sur le cintre. Des contrôles seront effectués au départ, sur les portions chronométrées, aux ravitaillements et jusqu'à l'arrivée.

Article 11 : Catégories

Handisport :

H1 – Handisport

Dames :

D1 – Moins de 20 ans (âge dans l'année)

D2 – de 20 à 34 ans

D3 – de 35 à 49 ans

D4 – 50 ans et plus

Messieurs :

M1 – Moins de 20 ans (âge dans l'année)

M2 – de 20 à 34 ans

M3 – de 34 à 49 ans

M4 – de 50 à 59 ans

M5 – de 60 et plus

Article 12 : Classement

L'enchaînement des cols sera obligatoirement réalisé en respectant le sens de l'épreuve : Côte du Mont-Saxonnex, Col de Romme et Col de la Colombière.

Un classement pour chaque col sera effectué.

Le classement du Challenge des 3 Cols sera calculé sur le cumul des temps des 3 montées. Toute personne n'ayant pas effectué la totalité de l'épreuve ne pourra prétendre au classement du Challenge des 3 Cols.

Article 13 : Remise des prix

Seront récompensés les 3 premiers de chaque catégorie pour le Challenge des 3 Cols et sur les grimpées individuelles. Les lots seront remis uniquement aux participants présents à la remise des prix.

Article 14 : Remboursement

En cas de non-participation, les frais d'inscriptions seront perdus.

Pour tout motif lié à la Covid-19 (annulation de la course ou autres restrictions gouvernementales), l'inscription sera intégralement remboursée (à l'exception des frais de dossier pour l'inscription en ligne s'élevant à 1€).

Article 15 : Droits image

L'acceptation du règlement implique obligatoirement que le cycliste donne son accord à l'organisateur et aux médias qui couvrent l'épreuve cycliste pour utiliser son image. Ceci concerne tout cliché ou toute vidéo pris tout au long de l'épreuve.

Article 16 : Informatique et libertés.

Conformément à la législation en vigueur, le participant dispose du droit d'accès, de rectification ou d'opposition sur les données informatisées personnelles le concernant. Celles-ci pourront être utilisées, cédées, louées ou échangées notamment pour les opérations d'informations commerciales, les résultats et la presse.

Article 17 : Acceptation

L'inscription au Challenge des 3 Cols implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

FICHE D'INSCRIPTION CHALLENGE DES 3 COLS

A renvoyer à : Vélo club Cluses Scionzier – Avenue des lacs – 74300 Cluses

Voir info sur vccs.fr, contact : contact@vccs.fr, tel : +33 (0)4 50 96 69 69

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :/...../.....

Sexe : F / H (rayer la mention inutile)

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Club :

N° de licence :

Fédération :

Email :

Nom du contact et n° de téléphone en cas d'accident :

.....

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et l'accepte dans son intégralité.

Date :/...../2021

Signature :

Règlement d'épreuve consultable sur internet : www.vccs.fr

Joindre obligatoirement :

- Chèque à l'ordre du « Vélo Club Cluses Scionzier »
- Photocopie de la licence 2021 avec visa médical. Licences acceptées : FFC, UFOLEP, FSGT, FFTRI et Handisport.
- Pour les non licenciés : certificat médical de moins d'un an mentionnant l'aptitude à la « pratique du cyclisme en compétition ».
- Autorisation parentale pour les mineurs